



COGEDIM RESIDENCES SERVICES

COGEDIM CLUB®

72-78 Grande Rue – 92310 SEVRES

PROMESSE D'ACHAT DU MOBILIER ET ACCESSOIRES

Madame _____ et Monsieur _____
ci-après dénommé(s) « le Réservataire » du lot <_____> et du parking <_____> dans la
Résidence COGEDIM CLUB® « COUR DES LYS » au 72-78 Grande Rue à Sèvres (92310),
s'engage(nt) à acheter l'ensemble du mobilier et accessoires selon descriptif ci-joint en annexe au prix
de :

MOBILIER par appartement de 1 Pièce (Studio) : 9.568 Euros⁽¹⁾
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 8.000 Euros)

MOBILIER par appartement de 1 Pièce (Studio Alcôve) : 11.960 Euros⁽¹⁾
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 10.000 Euros)

MOBILIER par appartement de 2 Pièces : 14.352 Euros⁽¹⁾
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 12.000 Euros)

MOBILIER par appartement de 2/3 Pièces et de 3 Pièces : 16.744 Euros⁽¹⁾
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 14.000 Euros)

La commande sera formalisée lors de la signature de l'acte de vente et du bail. L'ensemble du mobilier
et des accessoires sera payé suivant l'échéancier de paiement ci-dessous :

Stade d'avancement	Pourcentage à chaque stade (en % du prix TTC)	Pourcentage cumulé (en % du prix TTC)
Signature de l'acte authentique de vente	30%	30%
Livraison	70%	100%

Le mobilier sera payé TTC (acompte et solde) par le Réservataire, le mandataire de gestion fiscale du
réservataire se chargeant de procéder à la demande de remboursement de TVA qui sera reversée au
signataire après émission de la facture.

Fait à :

Le :

Nom du Signataire :

Signature :

Inscrire la mention manuscrite « Bon pour Accord »

(1) *Rayer la mention inutile*